

CONVERSATION ENTRE Monsieur ABETZ, Attaché au Ministère des  
AFFAIRES ETRANGERES à BERLIN et Vice-Président de  
la D.F.G. et Monsieur MADINIER

Ayant été avisé par une lettre personnelle de l'arrivée de Mr. ABETZ à LYON, j'ai pensé, en lui rendant une invitation de courtoisie qu'il m'avait faite lors de mon dernier séjour à BERLIN, pouvoir lui exprimer l'opinion du Comité France-Allemagne, aujourd'hui dissous, à l'égard de la D.F.G.

J'ai exposé mon point de vue très exactement de la façon suivante :

Il existe à l'heure actuelle en France un état d'opinion nettement hostile à l'Allemagne, du fait que nous reconnaissons qu'il est impossible d'avoir confiance en un Gouvernement qui a renié sa signature.

Nous ne pouvons admettre qu'après les accords de MUNICH et ceux de BONNET-RIBENTROP, l'Allemagne se soit annexée la Tchéquie. Il résulte de cet état d'opinion que l'unanimité absolue est faite en France derrière le Président DALADIER, et que, tout en le regrettant profondément, nous sommes prêts à envisager une guerre avec l'Allemagne dans le cas où celle-ci accomplirait un geste d'hostilité envers l'une des nations dont nous avons garanti l'indépendance. J'ai ajouté qu'en cas de conflit, l'Allemagne avait certainement plus à risquer que nous, tant au point de vue militaire proprement dit qu'au point de vue économique. J'ai ajouté encore, que dans ce domaine économique du fait que le peuple allemand s'aliénait, par son attitude intransigeante et par le reniement de sa parole, les principaux pays du monde elle devait inévitablement se trouver à plus ou moins brève échéance dans une situation extrêmement grave. J'ai précisé qu'à mon avis, il y avait deux façons de reconstituer le communisme en Allemagne qui existe à l'état endémique : ou une guerre, ou un désastre économique.

Pour bien faire comprendre notre décision inébranlable de pousser la question au bout, c'est-à-dire jusqu'au conflit éventuel, j'ai insisté sur le fait de l'anxiété qui existait en France au sujet des intentions allemandes vis à vis des peuples de l'Europe Orientale, étant entendu qu'après nous avoir parlé de "l'espace racial", on nous parle maintenant de "l'espace vital", ce qui laisse la porte ouverte à tous les agissements, même les plus répréhensibles.

Enfin, j'ai bien insisté sur le fait que dans le cas où quelque personne pourrait éventuellement apporter à Monsieur ABETZ un autre point de vue que le mien, il ne devait pas s'illusionner, mais considérer que l'opinion que je lui émettais reflétait l'opinion unanime de la France tout entière.

Après cet exposé très franc et très net, Monsieur ABETZ a cherché à m'expliquer l'attitude de l'Allemagne vis à vis de la Tchéco-Slovaquie, en exposant que ce pays se trouvait dans un état d'anarchie continuelle et que ce même état d'anarchie existant entre des peuples se haïssant, était une source de conflit continuelle pour l'Europe Centrale et que, de l'avis du Gouvernement allemand il n'y avait que trois solutions :

- La première de laisser les choses en état et d'avoir constamment des difficultés et éventuellement des crises pouvant s'étendre à d'autres pays de l'Europe Centrale ;
- la seconde de s'entendre avec les peuples cosignataires de Munich pour mettre l'ordre à l'intérieur du Pays, chose qui ne se serait pas passée sans effusion de sang;
- la troisième d'envahir très rapidement ce pays pour éviter tout déclenchement de guerre et toute effusion de sang.

C'est à cette troisième hypothèse qu'il s'était rallié.

J'ai fait immédiatement observer qu'en supposant même que cette <sup>solution</sup> situation eut été la bonne, il était du devoir de l'Allemagne, immédiatement après sa réalisation, de se mettre en rapport diplomatique avec les autres pays d'Europe et leur demander de régler d'un commun accord la situation politique de ce pays.

Je n'ai pas obtenu de réponse précise à cet égard.

Monsieur ABETZ s'est étendu longuement sur la situation morale des relations franco-allemandes et sur l'oeuvre accomplie depuis de nombreuses années sur l'instigation d'Hitler et de Goering, très partisans d'une amitié franco-allemande, il a bien insisté sur le fait que dans le cas d'un conflit entre nos deux pays, l'opinion allemande serait très hostile à une guerre contre la France. Je lui ai fait remarquer que même dans ce cas, le peuple allemand suivrait malgré tout son chef.

Je lui ai posé encore d'autres questions très précises sur la situation de l'Allemagne vis à vis de DANTZIG et des autres puissances de l'Europe Orientale.

En ce qui concerne DANTZIG, Monsieur ABETZ m'a fait remarquer que cette ville était peuplée d'une majorité considérable d'Allemands et que, malgré les assurances données par le Führer qu'en aucun cas il ne revendiquerait cette ville, il y avait néanmoins une question à régler qui était la double possibilité de pouvoir communiquer librement entre l'Allemagne et la Prusse Orientale, et d'avoir des relations directes essentiellement germaniques. Cette situation consisterait dans la création de l'autostrade dont nous avons déjà parlé.

Quant aux autres nations de l'Europe Orientale et Sud Orientale il estime que des traités de commerce doivent servir à reconstituer l'espace vital qui leur est nécessaire.

En ce qui concerne la question coloniale, Monsieur ABETZ n'attache aucune importance dans les revendications du Cameroun et du Togo qu'il considère sans utilité pour l'Allemagne.

Il n'en serait pas de même du Sud Est Africain Allemand qu'il aimerait pouvoir récupérer en raison de la richesse de certaines régions, notamment du Tanganika. Mais, à son avis, le Drang nach Osten les intéresse infiniment plus que la récupération hypothétique de domaines coloniaux, d'une richesse discutable.

Monsieur ABETZ s'est alors étendu longuement sur la nécessité absolue d'une étroite collaboration franco-allemande dans toutes les questions intéressant l'avenir de l'Europe, et même du monde, étant admis que le génie latin et le génie german, pouvaient, grâce à leur association complète, arriver à maintenir la paix et à développer la civilisation mondiale.

Je lui ai fait observer que cette collaboration, en supposant qu'elle puisse être envisagée n'existerait pas chez nous sans une grave appréhension du fait du désir perpétuel d'hégémonie du peuple allemand. A quoi Monsieur ABETZ a répondu que l'esprit individualiste français, comme l'esprit individualiste allemand, était hostile aux idées d'hégémonie, il semblait qu'on pouvait obtenir du contact entre ces deux peuples un simple principe de collaboration sans arrière pensée personnelle.

En fin de compte, après avoir résumé la position bien nette de la France, très résolue et très unanime derrière son Chef de file de respecter l'intégrité des pays européens, et cela par tous les moyens, j'ai fait observer à Monsieur ABETZ dans quelle situation impossible son Pays se mettrait vis à vis des autres pays du monde, et qu'à l'heure actuelle il n'y avait plus pour lui qu'une planche de salut, c'était au risque de passer par dessus une blessure d'amour propre, d'accepter les propositions ROOSEVELT comme bases d'un accord général et définitif qui permette à eux comme à nous, d'envisager l'avenir avec plus de confiance et de sécurité.

J'ai prié Monsieur ABETZ de bien vouloir faire connaître cette opinion à la D.F.G. en Allemagne.

Henri MADINIER.